

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 41

Artikel: Le faucheur nocturne : (nouvelle vaudoise) : [suite]
Autor: Nessler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Toutes les familles de ces palmipèdes aiment à vivre en société, et, dans certaines occasions, lorsque le froid est excessif par exemple, ils sont serrés les uns contre les autres, en masse compacte, et présentent alors aux chasseurs d'heureux coups de fusil. Parmi les faits éclatants de cette chasse, on doit citer ceux de MM. Bourguignon et Verdan, qui abattirent, l'un 32 canards, l'autre 35 d'un seul coup de canardière. Feu le chasseur Javet, de la Maison-Rouge (près Epagnier), tua ainsi en pleine nuit 14 oies sauvages.

On comprend que cette chasse, quoique pénible et difficile, ait un attrait particulier.

Parfois, deux ou trois embarcations cheminent de conserve, parfois même elles sont au nombre de cinq ou six, mais si le produit peut être plus grand, les chances défavorables sont aussi plus nombreuses.

Le dessèchement des marais et l'envahissement de l'homme sur un terrain jadis solitaire et paisible fera disparaître le gibier, les rives de cette partie du lac livrées à la culture perdront bientôt leur pittoresque sauvage, les chasseurs et les peintres s'en écarteront peut-être un jour à jamais.

A. BACHELIN.

(Rameau de sapin.)

La fête de l'ode, à Vevâ.

Sédè-vo que l'est que n'ode?... Eh bin, l'est oquîè qu'on tsanté tandique la musica djuè. Dâi momeints ien a rein què ion que tint, et tot d'on coup, ti lè z'autro brâmont avoué li. Mé on est po cein tsantâ et mî cein va, c'est tot coumeint po lo picoulet.

Demeindze passâ, l'èin on tsantâ iena à Vevâ. Ti clliâo de Lozena l'ai sont z'u po bailli on coup de man. Ein arveint sont z'allâ s'essiÿi dein l'église avoué clliâo de Vevâ, tant qu'à midzo, que l'ont étâ dinâ ao théâtre, iô l'ont fé on vretabllio repé de noce, kâ émaginâ-vo vâi qu'on l'âo z'a tsandzi cinq iadzo d'assietès. C'étâi on pecheint tire-bas. L'est la pourra fenna ao carbatier qu'a z'u que on rudo relavadzo!

A duè z'hâorès, quand l'ont étâ bin repessus, la musica est venia lè queri et sont partis âotrè la vela avoué dâi drapeaux po retornâ boeilâ à l'église. Vo z'arâi failu vairè lo mondo que iavâi su lo mo-thi; c'étâi pî qu'à n'a faire dâo mâi de Mé; et dein l'église, tot étâi pllien. Yaré bin volhiu eintrâ, mâ cein cotâvè on franc, et ma fai ne volliâvo pas bailli on franc po ourè tsantâ, âo prix iô est lo bûro. Quand la jeunesse de tsi no tsanté la demindze né, dézo noutrou couvai, on ne pâyè pas et portant fâ rudo bio ourè quand diont cllasique iô l'ai a: « Mari trempe ton pain. » Et quand lè dou valets dâo moulin tsantont: « Mouri pou la patrie! » qu'on lè z'ou du tsi no; ceia est destra bio, c'est damadzo que n'iaussè què dou versets. Oreindra faut trâo de manairès po tsantâ: l'èin faut adé ion po accoulhi lè z'autro, et pi l'ont dâi brelâirès que dâi momeints ou n'ou presque rein, qu'on derâi que sont étiquo, et tot d'on coup s'eimbryont d'na fooce coumeint se criâvont âo fû. Eh! dein noutron teimps,

on n'étâi pas tant délicat, on n'avâi pas poaire de s'èinroutsi; mè rassovigno adé quand ne tsantâvi: « Du haut des montagnes, du fond des campagnes, » et pi: « Qu'on déroule, » coumeint on tè zonnâvè clliâo bassa, qu'on fasâi âo pifèrè avoué cllâo que teniont lo premi.

Enfin po ein reveni, su don restâ que devant, à guegni pè lo perte de la saraille. D'â premi, cein fasâi pou de trafi, conto que tsantâvont dâi chômo, mâ après, la musica ein a djuî iena, onna damuzalla a tsantâ assebin et pi l'ont einmodâ l'ode, que cein a fé on brelan terribllio, qu'on a pas pi ohîu passâ lo tsemin de fai. Cé que l'a fabrequâie, qu'est de pè Vevâ, étâi montâ su on affèrè po accoulhi; ye teniâi on petit bocon de bou à la man et l'âo fasâi signo po bramâ et po sè câisi.

Quand l'ont z'u botsi sont retornâ ao théâtre, io l'ont fé onna rioula coumeint on delon d'abbayi. L'ont medzi de la tâtra, l'ont fé dâi discou, l'ont tsantâ, l'ont djuî, l'ont tapâ dâi mans, l'ont recaffâ et l'ont bu. Te possibllio què de demi-pots! n'avâi pas pi onna quartetta; et l'âi sont restâ tant qu'à n'hâorè et demi, iô sont partis avoué la musica po raccompagni clliâo de Lozena. L'ont pu arrevâ tant bin què mau à la gâra et boeilâvont: Vive Vevey! Vive Vevey!

Et lo pè bio de l'affèrè, c'est que cein n'a pas cotâ on sou po tot cin que l'ont filâ et rupâ.

Ah! tonnerre, se l'avé su!

C. C. D.

LE FAUCHEUR NOCTURNE

(NOUVELLE VAUDOISE)

II

Devant nous s'étendait un immense verger éclairé par la lune. Plus bas, à environ trois cents pas, on voyait une vieille ferme, dont les vitres, illuminées par l'astre des nuits, lui donnaient l'apparence d'une maison brillamment éclairée pour un soir de fête. On fauchait distinctement dans ce pré, et pourtant nous ne pûmes rien voir, pas une âme.

— Qui fauche-là? criai-je encore une fois à haute voix, persuadé que le faucheur était peut-être caché à l'ombre d'un de ces arbres.

Pas de réponse.

— Entrons dans le pré et assurons-nous de nos yeux si l'imagination nous trompe, ou si quelque démon nous fascine les yeux.

En disant cela, mon compagnon se mit à traverser le pré et se dirigea du côté de la ferme. Je le suivis, en regardant soigneusement à droite et à gauche. Arrivés près de la ferme, nous frappâmes vainement à la porte et aux fenêtres. La maison était inhabitée et n'avait pour locataires que des chauves-souris et des chouettes.

Que faire? Il nous était impossible de rester toute la nuit dans ce pré mystérieux, où l'on continuait toujours à faucher. Après un quart d'heure d'hésitation et d'indécision, nous quittâmes le verger pour retourner à Lausanne. Et par une singulière persévérance, l'être invisible qui nous avait choisi pour compagnons ne nous quitta qu'aux environs du Petit-Château, où nous l'avions entendu la première fois.

Avant de nous séparer, mon ami me pria de ne rien dire de notre aventure, de peur de passer pour des visionnaires ou des demi-foux aux yeux des personnes auxquelles on raconterait ce singulier événement. J'avais bien l'intention de suivre son conseil, mais, brûlé du désir de trouver la solu-

tion de cette énigme, je racontai quelques jours après tout ce qui nous était arrivé à l'un de mes collègues, professeur de sciences naturelles. Il m'écouta attentivement, et, quand j'eus fini, me dit en souriant :

— Vous avez été conduits par un oiseau assez connu dans l'histoire naturelle. Le bruit qu'il fait en frottant son bec contre les branches d'arbres, ressemble à s'y tromper à l'aiguillage d'une faux, et son sifflement peut être parfaitement pris pour le bruit de l'herbe qui s'abat, surtout par des hommes à l'imagination vive, comme vous et votre respectable ami.

Pendant quelques années, je me contentai de cette explication plausible, lorsqu'une nouvelle aventure me rappela tout à coup le faucheur nocturne que j'avais presque oublié.

La haute montagne qui sépare la vallée de la Broie du bassin du Léman, et dont l'existence a souvent été l'objet de vifs regrets pour les aubergistes et les marchands de vin du canton de Berne, avant l'établissement des chemins de fer, puisqu'ils étaient obligés d'atteler jusqu'à dix-huit chevaux pour traîner leurs chars pesamment chargés; cette montagne, dis-je, qu'on appelle *Jorat*, se distingue notablement du Jura, non-seulement par les rochers qui forment sa base, mais encore par le caractère de ses habitants. Les Jurassiens sont ardents et vifs, comme le vin que produisent leurs vignobles, et les habitants du Jorat ont quelque chose de lourd comme la molasse sur laquelle reposent les champs qu'ils cultivent.

Le sommet de la montagne est couronné par une belle forêt qui appartient à la ville de Lausanne, et ses flancs fertiles portent un grand nombre de petits villages et de fermes. Les meuniers prétendent qu'on cultive le meilleur froment du canton de Vaud dans les environs de Chailly, à une demi-lieue de Lausanne, sur le versant méridional du Jorat.

Mais dans quel rapport se trouve donc le Jorat avec la légende du faucheur nocturne, dont j'ai promis la suite? Vous allez l'entendre; mais, pour cela, il faut de nouveau m'accompagner dans une de mes excursions et me suivre fidèlement sur les hauteurs du Jorat.

Dans l'année 1848, mémorable par des révolutions manquées et des espérances trompées, je profitai d'un beau soir pour me débarrasser de la poussière de l'école, en prenant un bain d'air pur. Je me dirigeai du côté du Chalet-de-la-Ville, éloigné de Lausanne d'une bonne lieue. Plongé dans des rêveries poétiques, et ne faisant pas attention où je portais mes pas, j'arrivai tout à coup dans un chemin creux qui me semblait connu. En effet, c'était celui où j'avais été huit années auparavant avec mon ami, le pasteur P. Hélas, ce respectable ministre du saint Evangile ne vivait plus. Son tombeau, ombragé par un cyprès, avait été depuis deux ans déjà le but de quelques-uns de mes pèlerinages du dimanche.

Le faucheur nocturne me revint aussitôt à la pensée, et l'on trouva assez naturel de ma part que j'aie cherché à m'orienter pour découvrir de nouveau la maison solitaire, objet de notre curiosité et de nos investigations. Je m'élançai sur le bord du chemin, et je vis aussitôt que je ne m'étais pas trompé. C'était le verger que nous avions parcouru pendant la nuit, et dans lequel on avait fauché d'une manière si mystérieuse, c'était la maison avec de petites fenêtres à vitres rondes, à laquelle nous avions frappé sans obtenir de réponse. Mais, dans ce moment encore, cette ferme paraissait inhabitée, et pour m'en assurer, je heurtai à la porte. Peine inutile, personne ne me répondait.

— Il faut pourtant que je m'informe auprès d'un paysan, par quel hasard cette maison se trouve inhabitée, me dis-je en quittant le verger.

Au même instant, je vis de l'autre côté du chemin un paysan occupé à arracher des pommes de terre. Je m'approchai de lui et, après l'avoir salué, je lui demandai des renseignements sur le propriétaire de cette maison.

— Je m'attendais à cette demande, me dit-il en souriant. Monsieur est probablement étranger?

— J'habite Lausanne depuis une dizaine d'années, lui répondis-je. Mais pourquoi me faites-vous cette question?

— Ah! voyez-vous, Monsieur, j'ai de suite pensé que vous ne pouviez pas être de nos contrées, lorsque je vous ai vu

frapper à cette maison maudite!

Maison « maudite! » Ce nom de réprobation qu'il donnait à l'objet de ma curiosité, me jeta dans une grande perplexité.

— Est-ce peut-être la demeure du bourreau? lui dis-je tout naïvement.

— Non, dit-il, ce n'est pas la maison du bourreau, mais les êtres qui l'habitent à cette heure sont beaucoup plus terribles.

— Expliquez-vous, continuai-je, en voyant qu'il hésitait quelque peu.

— Voyez-vous, mon cher Monsieur, continua-t-il après quelques moments de réflexion, on n'aime pas à parler de ces choses, car on s'expose à être tourné en ridicule; notre siècle est trop éclairé pour ajouter encore foi à ces histoires d'ancien temps.

— Contez-moi cela tout au long, lui répondis-je d'un ton rassurant; j'aime les légendes de village, et je puis même dire que j'en fais mes délices.

— Si vous voulez me promettre de ne pas vous moquer de moi, me dit-il d'un air mystérieux, je vous dirai tout ce que je sais moi-même, et ce que tous les habitants de mon village savent aussi bien que moi.

— Cette maison, qui éveille tant votre curiosité, le verger qui l'entoure et les champs que je cultive, ainsi que beaucoup d'autres terrains qui sont labourés par mes cousins et mes voisins, forment le domaine d'une riche famille française, dont le chef ne vient que très rarement dans ces contrées. Chaque fois que le bail est renouvelé, ce qui se fait régulièrement tous les neuf ans, on cherche vainement à faire habiter la maison. Les fermiers qui l'ont habitée anciennement ne pouvaient y rester longtemps; ils préféraient déloger et choisir une autre demeure. Toutes les années, à l'époque de la fanaison, il s'y fait un tintamarre diabolique: on entend battre et aiguiser des faux du soir au matin, et faucher dans le pré, sans qu'on puisse voir celui qui fait tout ce bruit.

— C'est le faucheur nocturne, lui dis-je, en pensant à ma première aventure.

— En effet, continua-t-il, c'est ainsi qu'on appelle l'être mystérieux qui paraît habiter cette maison, et qui en chasse tout le monde par son bruit infernal.

— Vous le connaissez donc, ce faucheur? lui dis-je, vivement piqué par une curiosité bien excusable de ma part.

— Nous le connaissons tous, quoique nous ne l'ayons jamais vu.

— C'est donc un homme qui fait ce bruit étrange pendant la nuit; car je présume que vous ne l'attribuez point au diable, à un lutin ou un servant quelconque.

— Qu'en sait-on? le fait est que le diable s'en mêle toujours un petit brin; c'est du moins mon opinion et celle de mes voisins.

(La fin au prochain numéro.)

La rue des *Moulins*, appelée aussi le *Pas des Anes* (autrefois past ou pâturage) n'existe décidément plus que dans nos souvenirs. Les changements qu'elle vient de subir nous rappellent cette annonce publiée il y a déjà plusieurs années dans la *Feuille d'avis de Lausanne* :

« M. Cartier, maître de danse, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il a recommencé ses leçons au Pas des Anes. »

La livraison d'octobre de la Bibliothèque universelle et revue suisse contient les articles suivants : I. A propos d'un livre qui n'existe pas, par M. Eugène Rambert. — II. Le docteur Weisemann. Nouvelle par Mlle Julie Annevelle. (Cinquième et dernière partie). — III. Un philosophe suisse. Troxler, par M. Charles Secretan. — IV. Le Simplon et les chemins de fer de la Suisse occidentale, par M. Ed. Tallchet. — V. Scène de la vie rurale en Ecosse. Hetty. (Deuxième et dernière partie). — VI. Chronique parisienne. — VII. Chronique anglaise. — VIII. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.